



CHAMPIONNAT  
DEPARTEMENTAL GAF  
INDIVIDUEL  
PERFORMANCE

**Samedi 15 Décembre 2019**

Complexe Sportif Salvador Allende

Salle Mireille CAYRE

Rue du Bois l'Evêque

COMBS LA VILLE



---

# INFORMATIONS

---

## MEMO

- **Musique** : A télécharger sur DJ GYM jusqu'au 5 Décembre 2018
- **Forfaits via ENGAGYM** : jusqu'au 5 Décembre 2018
- **Coupon-réponse des juges** via le lien google : avant le 10 Décembre 2018
- **Réunions des juges** : se référer à l'organigramme des Juges
- **Licences à télécharger AVANT l'évènement**
  - Contrôlées avec photos sur smartphone, tablette ou support papier
  - Icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans ENGAGYM en fin de ligne de l'évènement

## ENGAGEMENTS

A effectuer via l'interface de votre club de l'Extranet Fédéral

## PAIEMENTS

### 10 JOURS AVANT LA DATE DE LA COMPETITION soit le 5 Décembre 2018

- Tarifs pour les compétitions départementales équipes 25€ et individuels 12€
- Virements bancaires
  - IBAN : FR76 1870 6000 0014 8220 1600 076
  - Bordereau de paiement délivré après l'évènement sur l'interface fédérale

## FORFAITS – CERTIFICATS MEDICAUX

### DECLARATION D'UN FORFAIT

- **Uniquement dans Engagym**
  - Modifier l'engagements sur l'extranet Fédéral
  - Information répercutée automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs
- **AVANT LE 5 Décembre 2018**

- Pas de certificat médical à envoyer
- Pas d'amende
- Déduction du prix de l'engagement s'il n'y a pas de demande de repêchage
- **A partir du 6 Décembre 2018**
  - **Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet**
  - **Prix de l'engagement dû**

**En cas de forfait avant ou moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge**

## CERTIFICAT MEDICAL

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- **OU** à envoyer UNIQUEMENT par mail à Sonia ESPIRE :  
[cdgym77.secretariat@gmail.com](mailto:cdgym77.secretariat@gmail.com), **au plus tard le mardi suivant** la compétition.  
 Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.

## MUSIQUES

Les musiques devront être obligatoirement téléchargées via DJ GYM sur l'Extranet Fédéral  
**AVANT LE 5 Décembre 2018**

Prévoir une clé USB pour pallier aux éventuels problèmes sur place.

Utilisation **OBLIGATOIRE** de DJ GYM. Les clefs et/ou CD (de secours) seront uniquement utilisés en cas de dysfonctionnement de DJ GYM.

**Attention** : les musiques de la saison précédente ne sont pas conservées.

## MONTEES DE BARRES

Les demandes de montées de barres doivent être faites à la responsable des juges, **au plus tard lors de la réunion de juge**. Si la demande n'a pas été faite dans les temps, la gymnaste ne pourra pas modifier la hauteur des barres.

## ENTRAINEURS

- **Nombre par équipes** : se référer à la réglementation nationale GAM GAF.
- **Tenue** :
  - Survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport
  - Débardeurs, pantacourt, short ou legging non autorisés.
  - Chaussures de sport ou chaussons de gymnastique
  - Tenue identique pour les 2 entraîneurs

## CONTRÔLE DES LICENCES (AVEC PHOTO) – GYMNASTES, ENTRAÎNEURS ET JUGES

- Effectué par le responsable plateau AVANT le passage en salle d'échauffement
- **Télécharger les licences AVANT la compétition** (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible)

## TENUES DES GYMNASTES

Cf brochure générale de la FFG : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.

## PALMARES

- Les gymnastes doivent assister au palmarès
- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès
- Informer les organisateurs au cas où une équipe serait incomplète ou absente au palmarès

## JUGEMENT : RESPONSABLE DU JURY

Juliette DREMIER – PEYRONNET : [juliettedremiere@gmail.com](mailto:juliettedremiere@gmail.com)

## JURYS

Cf organigramme de la répartition des juges en pièce jointe.

## TENUE DES JUGES

Les juges doivent être en tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc. Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier. L'amende pour absence de juge sera appliquée.

## REUNIONS DES JUGES

- Présence PONCTUELLE OBLIGATOIRE à la réunion de tous les juges (convoqués et juges de club)
- Charge à chaque club de tout mettre en œuvre pour présenter le-les juges demandés.
- Les juges doivent être en possession de leur livret de juge
- **Amende pour retard ou absence de juge : 160€**

## ORGANIGRAMME NOMINATIF

Cf organigramme en pièce jointe